

3.1.2 Les profils

Un compte utilisateur dispose d'un profil sur chaque structure à laquelle il est rattaché. Ce profil est défini lors du rattachement du compte à la structure et détermine les droits de lecture et d'écriture de l'utilisateur sur cette structure.

Par exemple, le profil « Référent » offre plus de possibilités que le profil « Observateur ». Un référent peut accéder à des fonctionnalités de paramétrage contrairement à un observateur.

Selon le niveau de sécurité de la structure, certains profils pourraient nécessiter une validation par le représentant légal ou un référent de la structure.

Les droits et attributions des différents profils sont détaillés en Annexe. Ces droits seront susceptibles d'évoluer.

3.1.2.1 Représentant légal

Ce profil utilisateur dispose des droits les plus étendus sur la plateforme OPERAT. L'utilisateur ayant ce profil représente légalement la structure.

Le représentant légal dispose des droits en lecture et écriture sur toutes les fonctionnalités de la plateforme.

Notes : Il ne peut y avoir qu'un seul profil représentant légal sur une structure. Un prestataire mandaté ne peut pas sélectionner le profil représentant légal sur une structure sur laquelle il est mandaté.

3.1.2.2 Référent

Un référent dispose des mêmes droits que le représentant légal de la structure. La seule différence est qu'il ne représente pas légalement la structure.

Un référent dispose des droits en lecture et écriture sur toutes les fonctionnalités de la plateforme.

3.1.2.3 Correspondant

Un correspondant dispose de droits en lecture à certaines fonctionnalités de paramétrage.

Il dispose de droits en écriture sur les fonctionnalités de déclaration (EFA et Consommations).

3.1.2.4 Gestionnaire technique, gestionnaire immobilier

Un gestionnaire technique ou immobilier n'a pas accès aux fonctionnalités de paramétrage.

Il dispose de droits en écriture sur les fonctionnalités de déclaration (EFA et Consommations).

3.1.2.5 Exploitant

Un exploitant n'a pas accès aux fonctionnalités de paramétrage.

Il dispose de droits en écriture sur les fonctionnalités de déclaration (EFA et Consommations).

3.1.2.6 Observateur

L'observateur n'a pas accès aux fonctionnalités de paramétrages.

Il dispose de droits en lecture sur les fonctionnalités de déclaration (EFA et Consommations).